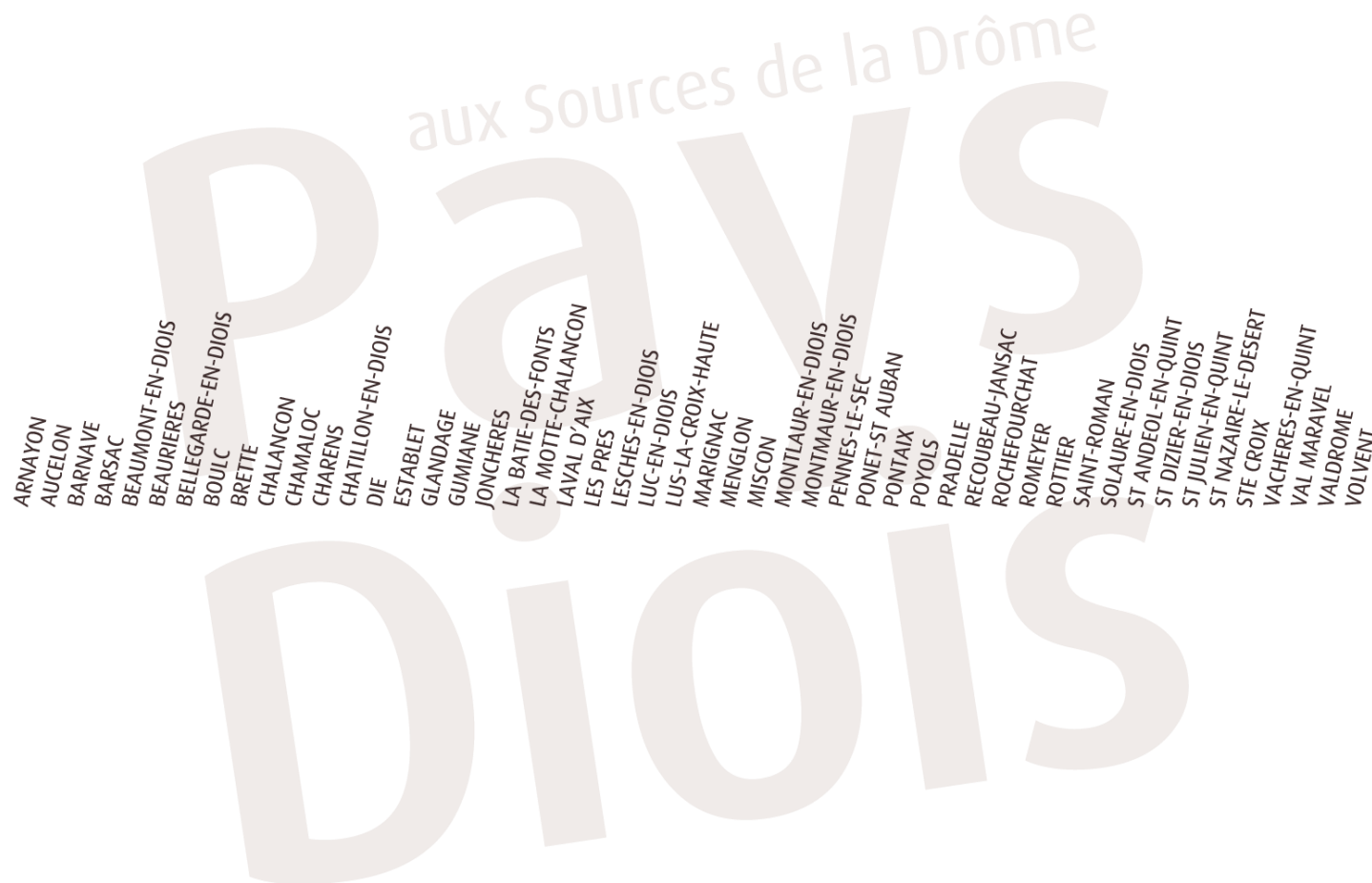




aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois



Bilan du Contrat de progrès 2020-2023

30 avril 2024

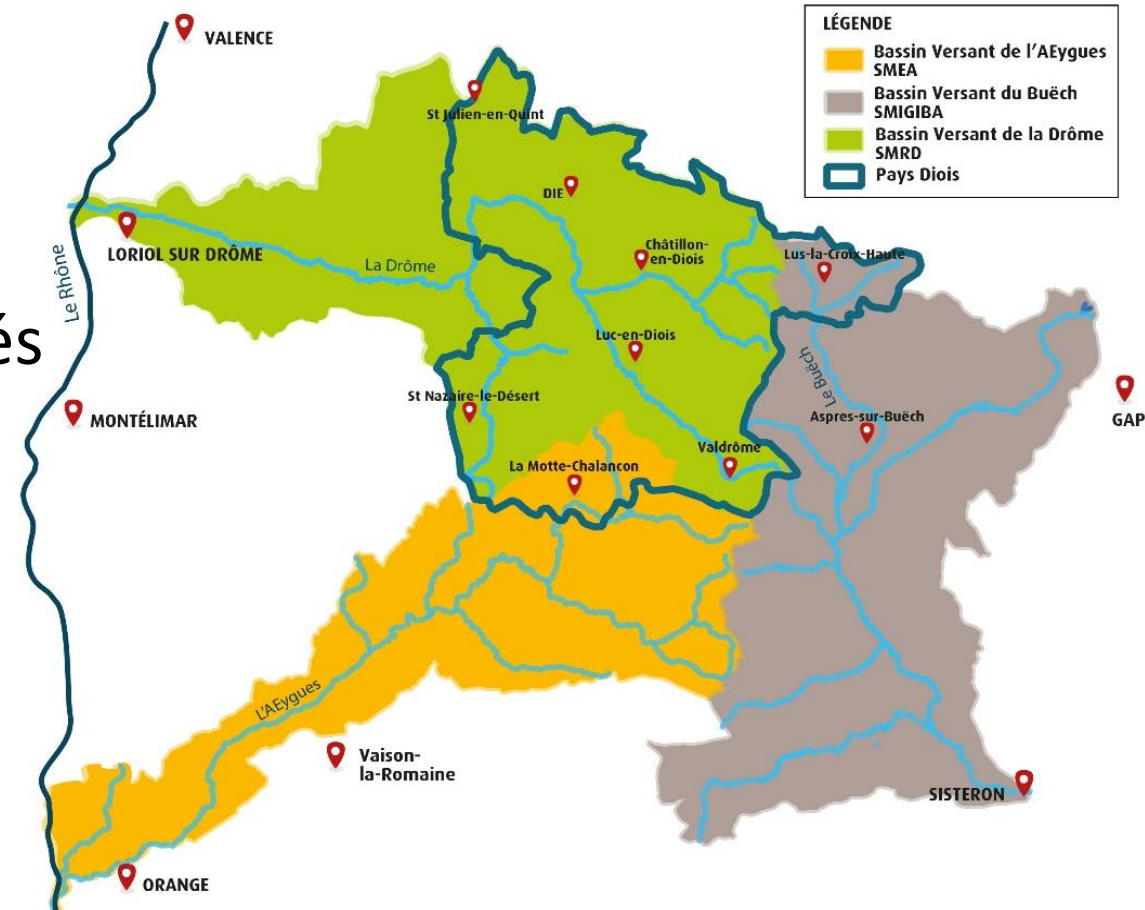
Ordre du jour

- *Introduction CCD*
- *Intervention partenaires (Agence de l'eau, Département, Etat)*
- Rappel du contexte Diois
- Bilan du contrat de progrès 2020-2023
- Les suites

Contexte du Diois

Territoire hyper-rural aux sources de la Drôme

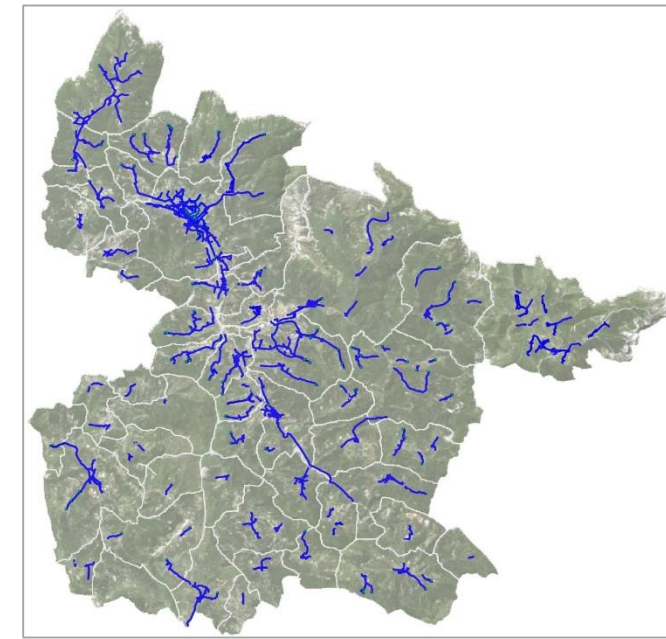
- 12 000 habitants sur 1200km²
- 50 communes (46 <500 habitants)
- 37% de résidences secondaires
- Habitat dispersé (3500 ensembles urbanisés)
- 3 bassins versants (Drôme, Eygues, Buëch)



Le circuit court de l'eau

- **Des micro-services qui gèrent en régie leurs services**
 - 45 régies communales d'eau potable et 1 syndicat (réunissant 3 communes) pour 9700 abonnés (2 communes sans réseau public d'eau potable)
 - 34 régies communales d'assainissement collectif pour 6800 abonnés.
 - Des services de très petite taille, allant de 9 à 3400 abonnés (à Die).
- **Des élus impliqués et représentatifs de la diversité du territoire**
 - Beaucoup de bénévolat des élus (19 communes sans agent)
 - Commission intercommunale régulière et très fréquentée (30-35 communes)

Un patrimoine important pour peu d'abonnés



- 95 réseaux d'eau potable (~500 km), dispersés sur le Diois
 - 122 ressources actives, 109 réservoirs, 62 traitements
 - 45 stations d'épuration, principalement filtres plantés de roseaux, moins de 300 équivalent-habitants.
-
- Fréquentation touristique importante en période d'étiage qui oblige à un suréquipement
 - Revenus faibles des habitants (66% des ménages non imposables, 16.5% de taux de chômage *source ADIL 2017*)
 - Problématique des agriculteurs, notamment éleveurs, raccordés sur le réseau



Une histoire de l'eau depuis 2016

- 2016 : 1^{ère} commission - **CONTRE le transfert de compétences mais POUR la mutualisation**
 - Régie publique pour maîtriser le service
 - Tarif abordable, à la mesure des moyens des habitants
 - Souplesse et simplicité dans le fonctionnement ;
 - Maintien de la réactivité et de la possibilité d'intervenir en urgence localement
 - Relais locaux et proximité aux communes et aux usagers ; maintien de la connaissance locale.
- 2016-2018 : 1^{er} contrat de progrès
 - Pose de tous les compteurs de prélèvement
 - 40 communes qui ont numérisé leurs réseaux sur un SIG intercommunal
 - 28 schémas directeurs démarrés durant cette période
- 2019-2022 : 2^{ème} contrat de progrès (1^{er} contrat ZRR) : 10m€ de travaux
- 2023 : Création d'un service commun (45 signataires)
 - > adoption d'une charte de coopération
 - > création d'un poste de chargé d'analyse financière (accompagnement des communes)

Bilan du contrat de progrès



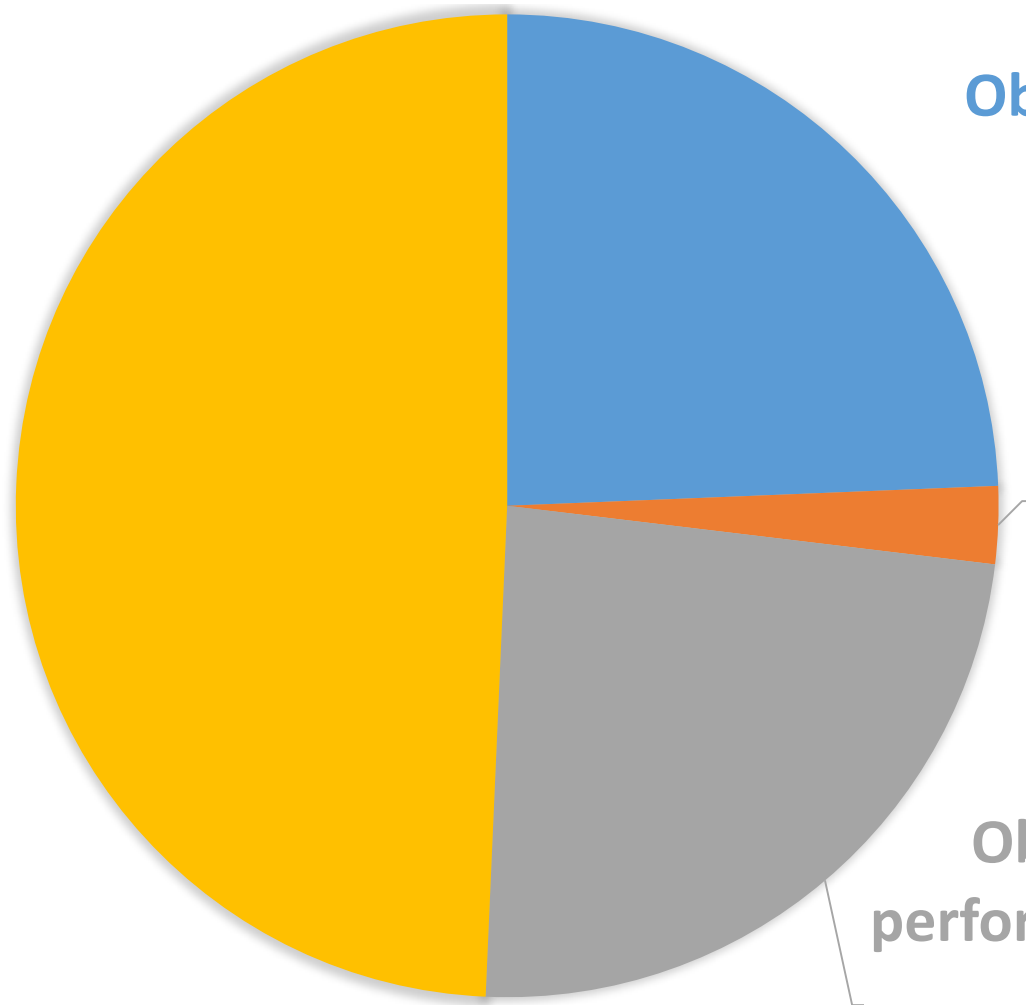
Montants de travaux réalisés

Prévisionnel	Déposé
9 149 376 € de travaux	10 169 033€ (dont 9 040 937€ dans les délais du contrat)
3 108 290 € de subvention Agence de l'eau	2 516 039 € (81%) (2 364 088€ dans les délais du contrat)
3 315 035 € de subvention Département	3 990 045 € (113%) (3 667 462€ dans les délais du contrat)
830 150€ de subvention Etat (DETR)	857 379€

Une centaine de demandes déposées pour 40 communes concernées

Objectifs du contrat

**Objectif 4 -
Mettre en
conformité et
améliorer le
traitement des
eaux usées...**



**Objectif 1 - Améliorer la
connaissance
24%**

**Objectif 2 - Mettre en
conformité la qualité de
l'eau distribuée
3%**

**Objectif 3 - Améliorer les
performances des services d'eau
24%**



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

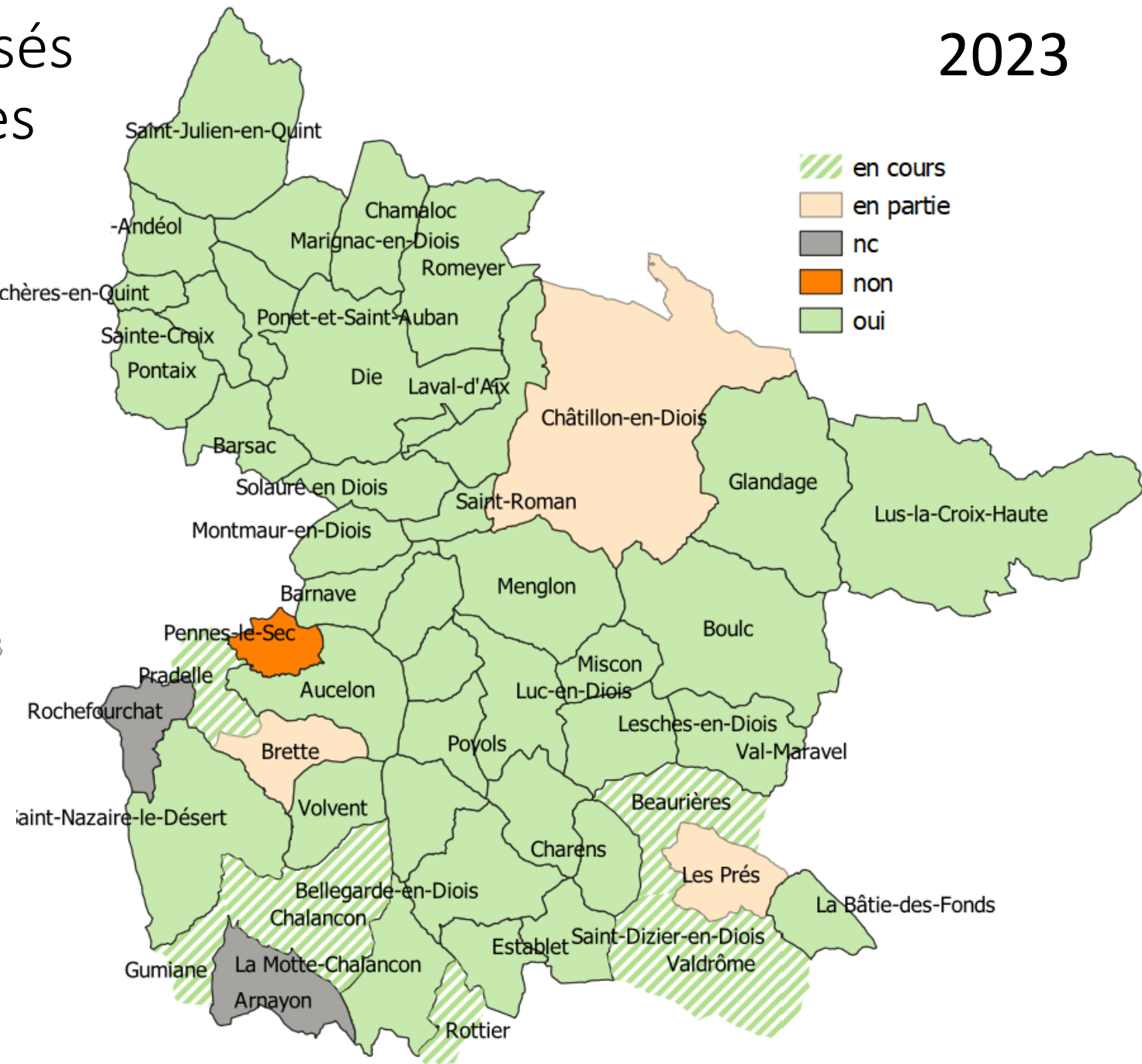
Mettre en conformité et améliorer les services d'eau



1- Améliorer la connaissance

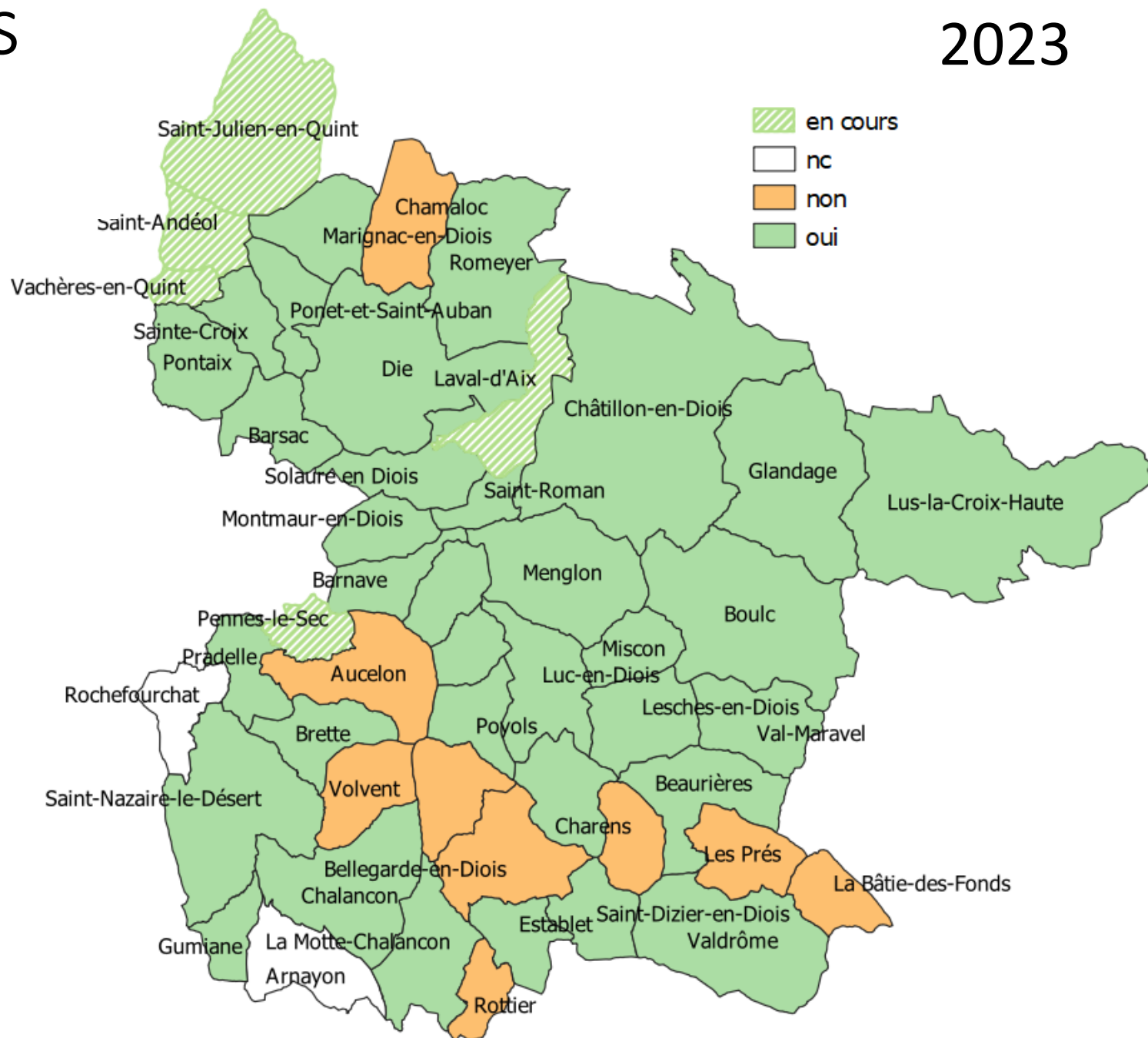
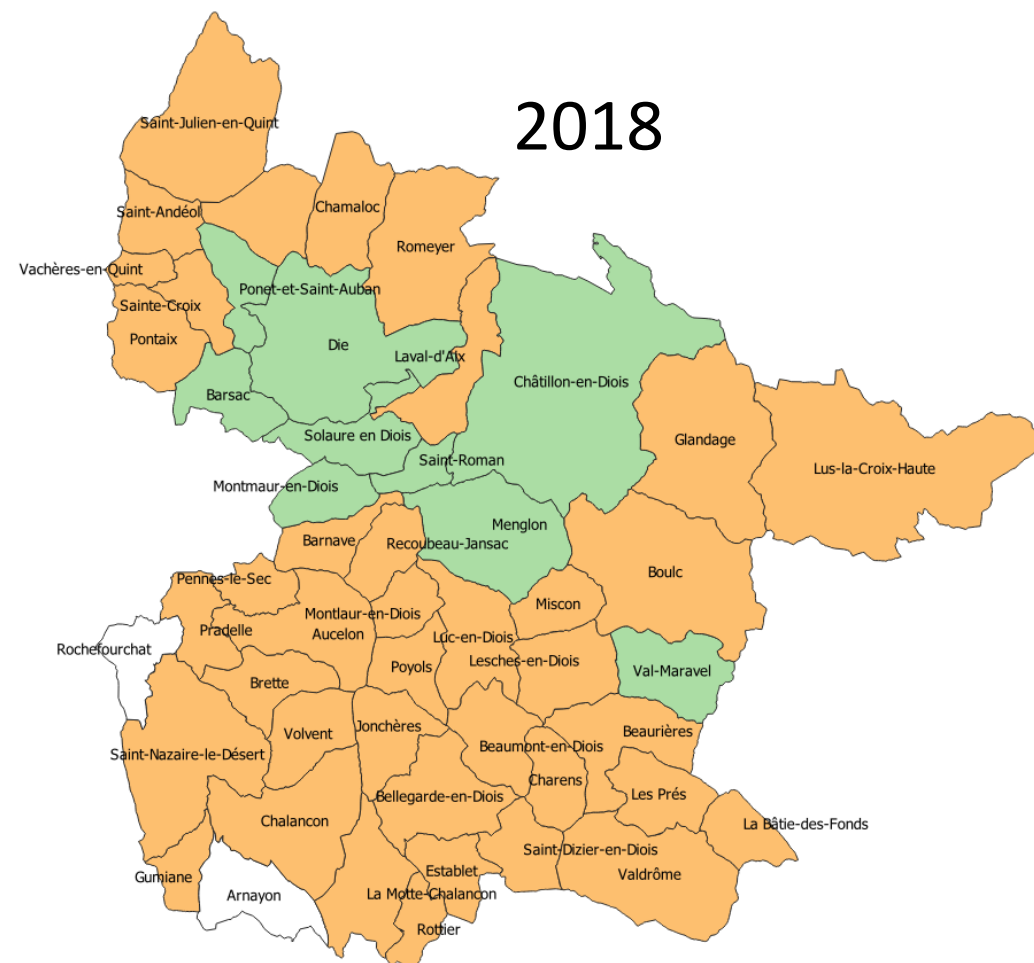
- Avant (2015)
 - 16 communes sans compteur de prélèvement
 - 12 communes sans compteurs individuels
 - Seulement 5 schémas directeurs
 - Pas de plans numérisés
- Aujourd'hui
 - Les 95 réseaux ont des compteurs généraux, relevés régulièrement.
 - 37 schémas directeurs (69 réseaux, 97% des abonnés) (reste 9 communes soit 356 abonnés)
 - 30 carnets de vannages complets
 - 40/46 services ont des plans EAU sous SIG Diois (reste 6 communes soit 164 abonnés)
 - Fiabilisation de la connaissance des volumes et du calcul du rendement (outils communs, déclaration prélèvement mutualisée, recensement points d'eaux communaux...)

2023



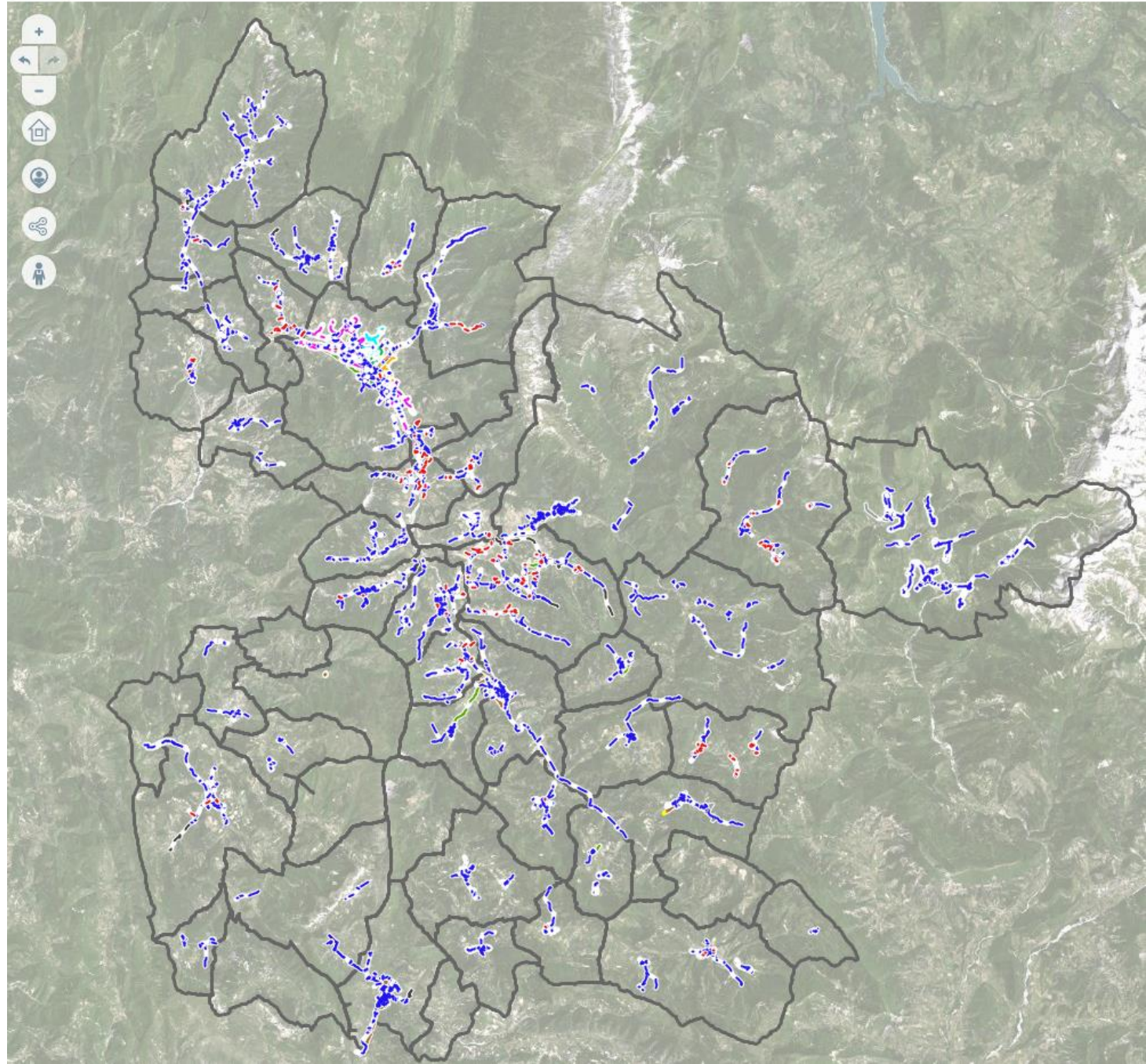
37 schémas directeurs eau potable

2023



90/95 réseaux numérisés
sous SIG intercommunal

mais besoin de mise à jour
pour une utilisation en
exploitation

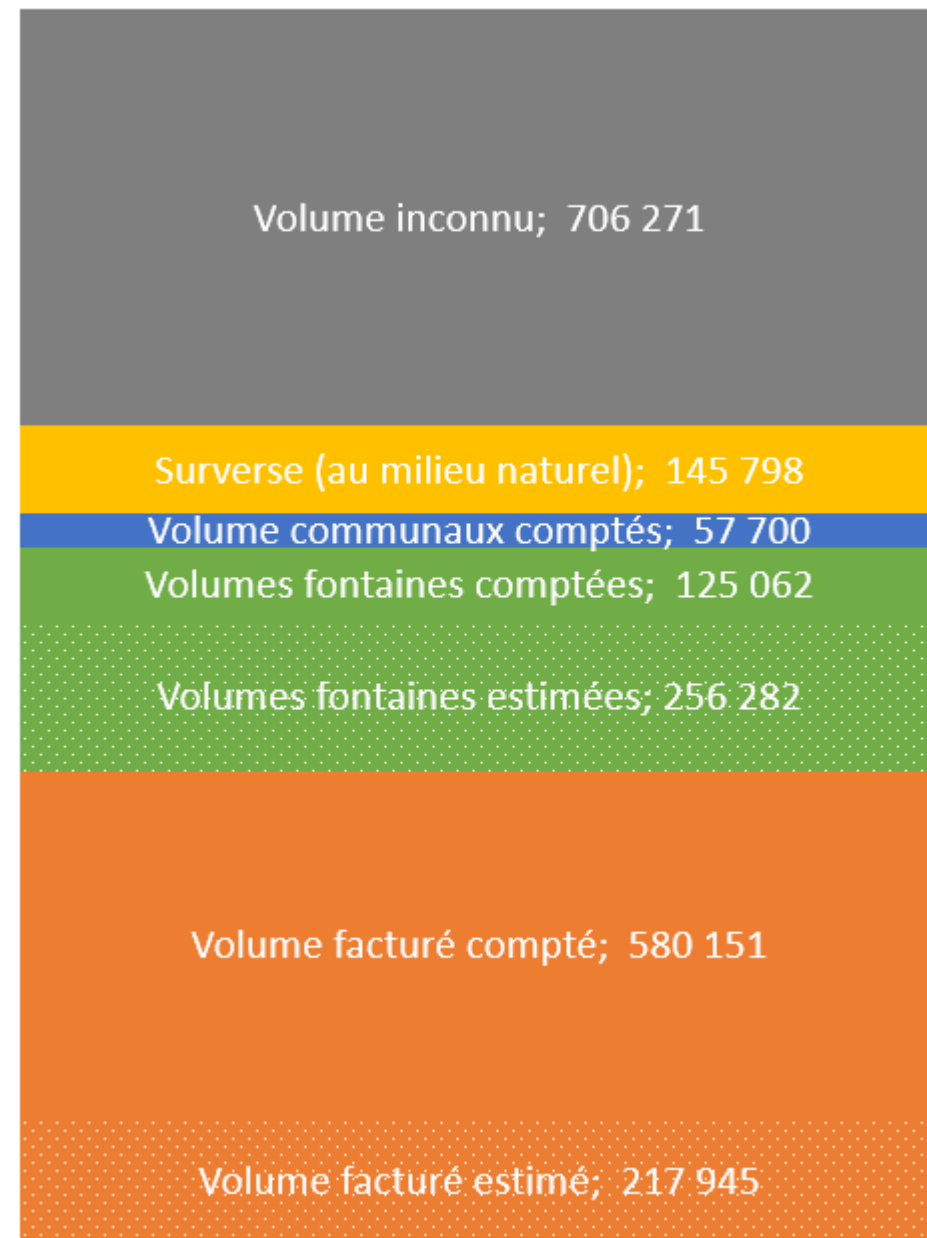
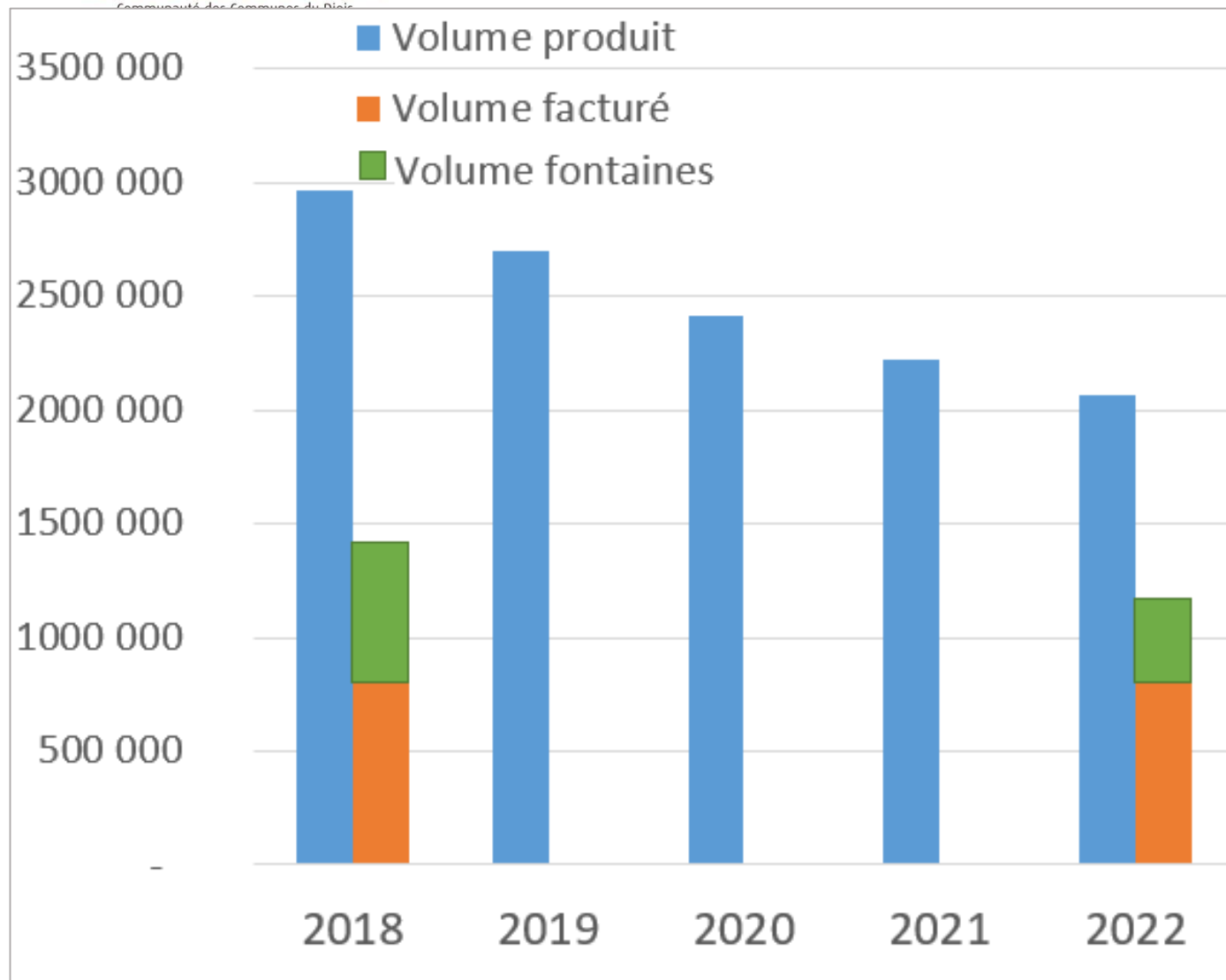




Suivi des volumes

aux Sources de la Drôme

Communauté des Communes du Diois



2- Qualité de l'eau

Analyses d'eau (données ARS)

- 2013-2016 : 52 réseaux avec un taux de conformité <80%
- 2023 : 25 réseaux avec un taux de conformité <80%

=> Sur l'ensemble des analyses faites sur le Diois, le taux de conformité est passé de 72% à 81% entre ces deux périodes

3- Améliorer les performances des services d'eau

+ de 2,1 millions d'€ sur les réseaux et ouvrages vétustes
(~7,5km de réseaux d'eau renouvelés)

<u>Dossiers déposés dans le contrat</u>	2 151 192 €
Travaux des réseaux visant l'amélioration du rendement	728 013 €
Remise à niveau des ouvrages vétustes	191 760 €
Renouvellement des réseaux vétustes	1 181 097 €
Sécurisation de la distribution	50 322 €

+231 387€ hors délai du contrat



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Mettre en conformité et améliorer le traitement des eaux usées



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

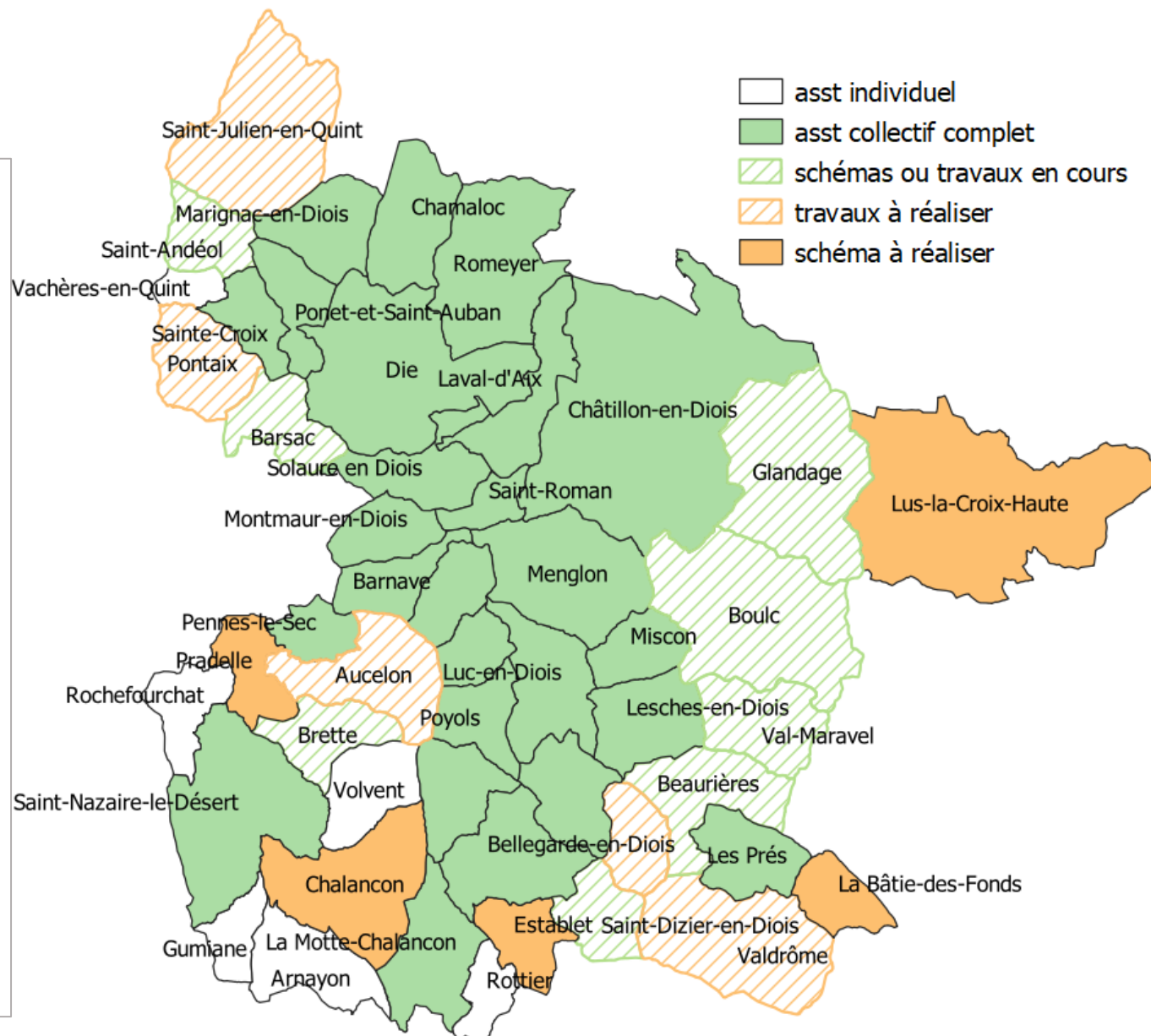
Améliorer la connaissance

11 mises à jour ou réalisation de schéma d'assainissement sur le contrat

26/34 services ont des plans ASST sous SIG Diois

34 communes avec zonage numérisé

- 6 communes tout assainissement individuel
- 26 communes avec zonage et station
- 6 communes avec zonage récent et travaux en cours (BEAURIÈRES, VAL MARAVEL, SAINT ANDEOL, SAINT DIZIER-en-DIOIS + BOULC + GLANDAGE)
- 7 communes avec schéma récent (ou en cours) et travaux prévus (AUCELON, CHARENS, PONTAIX, SAINT JULIEN-EN-QUINT, VALDROME + BARSAC + BRETTE)
- 5 communes dont la situation est à clarifier (LA BATIE DES FONTS, CHALANCON, ESTABLET, PRADELLE, LUS LA CROIX HAUTE)



+ de 5,3 millions d'euros sur l'assainissement

Construction STEP et réseaux de transfert	1 228 982 €
Création et extension réseaux de collecte	644 557 €
Réhabilitation de STEP et réseaux de transfert	201 996 €
Réhabilitation de réseaux de collecte	1 756 383 €
Amélioration du fonctionnement par temps de pluie	625 411 €

+ 896 709€ déposés hors délais du contrat

Réhabilitation et création de nouveaux systèmes d'assainissement

4,5km de réseaux mis en séparatif

6 stations d'épuration nouvelles (ou en cours) depuis 2020 :

CHATILLON EN DIOIS – ARCHIANE (30 EH)

BELLEGARDE EN DIOIS – VILLAGE (140EH)

BOULC Ravel - en cours (30 EH)

SAINT ANDEOL - SAINT ETIENNE (65EH)

SAINT DIZIER EN DIOIS – en cours (35 EH)

VAL MARAVEL – Pilhon (37 EH)

⇒ *50 stations d'épuration sur le Diois,*

et encore des créations de stations à prévoir...

Et la suite ?

Demain...

Travail à réaliser

- Pour arriver à un service performant en 2026 :
 - Améliorer la connaissance (schéma intercommunal, SIG et outil pour l'exploitation...)
 - Structurer et organiser un service intercommunal
 - Construire une programmation pluriannuelle d'investissement et une politique tarifaire
 - Consolider le fichier des abonnés (rôle d'eau)
 - ...
- + **Poursuivre les travaux engagés et prévus :**
 - Travaux programmés (assistance du Département démarrée) ~1,4M€ : Beaurières, Chatillon, Glandage, Marignac...
 - Travaux prévus avant 2026 (?) : Charens, St Andéol, Pontaix, Recoubeau, Valdrome (Rossas)...

Un 3^{ème} contrat de progrès ?

1. Continuer le travail démarré à l'échelle du Diois, en lien fort avec les PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau)
2. Soutien à l'animation pour la construction du futur service (connaissance, structuration...)
3. Poursuivre le rattrapage structurel du territoire :
EAU : ~14M€ de travaux inscrits dans les schémas (~3,5M€ en priorité 1)
ASST : encore 10 step inscrites dans les schémas + travaux (~3,7M€)
4. Définir le programme pluriannuel d'investissement et les priorités dès 2026

Orientations du 12^e programme et contrats

**SAUVONS !
L'EAU !**

Orientations 12^{ème} Programme pour l'intervention

Enjeux transversaux



Atteindre les objectifs de bon état des milieux



Adapter les territoires au changement climatique



Reconquérir la biodiversité



Assurer une solidarité de bassin entre les territoires

Objectifs stratégiques



Partager l'eau et développer la sobriété des usages



Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité



Améliorer la qualité des eaux des milieux

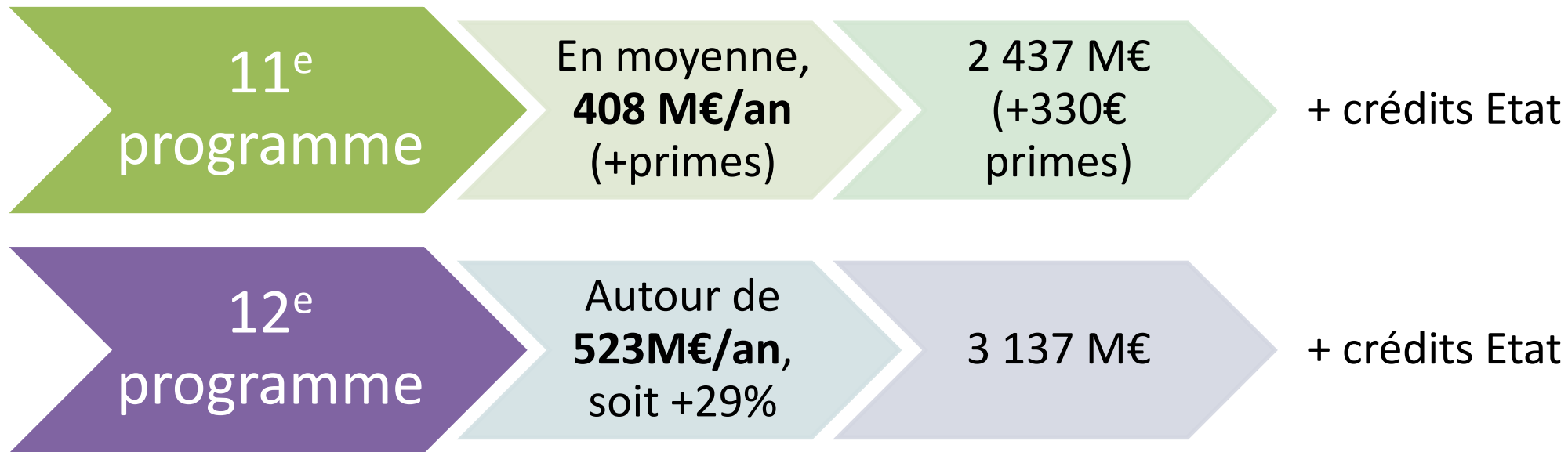


Gérer durablement la ressource en eau potable



Préserver et restaurer les fonctionnalités et la réserve en eau des sols

Perspectives financières pour l'intervention 12^{ème} Programme



Plan eau : +125M€/an

Échéances de validation

12^{ème} Programme

CA du 27 juin 2024	CA du 4 octobre 2024	CA du 24 octobre et du 17 décembre 2024
validation du projet d'énoncé du programme et délibération redevances	adoption définitive des délibérations : énoncé du programme et redevances après avis conforme du CB Rhône-Méditerranée	adoption des délibérations de gestion précisant les modalités d'interventions

Grandes lignes sur les contrats 12^{ème} Programme

- Favoriser une vision systémique et une approche intégrée
- S'assurer de la prise en compte de 2 enjeux forts :
 - l'atteinte et la préservation du bon état des eaux (mise en oeuvre des SDAGE)
 - l'adaptation au changement climatique (mise en oeuvre des PBACC)
- Avoir un outil adapté aux enjeux du territoire et aux démarches partenariales
- Contrats avec engagement financier et selon des prérequis généraux
- Qualification «eau et climat» pour valoriser la prise en compte de l'adaptation au changement climatique

Le contrat Eau & Climat

- Outil opérationnel avec un programme d'actions
- Financement sécurisé sur la durée du contrat, aides supplémentaires liées à la qualification "eau et climat"
- À une échelle cohérente pour l'action sur l'eau
- Assis sur une gouvernance locale de l'eau
- Avec les principales collectivités compétentes, 1 ou plusieurs maître(s) d'ouvrage dont un porteur
- Avec des co-financeurs et partenaires associés
- Respect des prérequis fixés
- Multi-thématique sur l'eau (GEMAPI, eau potable et ressource, assainissement), et ouvert aux sujets liés (biodiversité, agriculture, nature en ville, etc)